

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00442 Numéro SIREN : 793 840 554 Nom ou dénomination : A.D.T.P. " Académie pour le Développement du Tennis Professionnel "

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000065

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		A. D. T. P.		Exercice N		Néant ☐	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ...)	DA			1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD			100		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG					
	Report à nouveau	DH			53 807		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			(5 964)		
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
	TOTAL (I)	DL			48 943		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
TOTAL (II)	DO						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
TOTAL (III)	DR						
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			12 408		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			278 672		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			20 749		
	Dettes fiscales et sociales	DY			3 512		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
Autres dettes	EA						
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB					
TOTAL (IV)	EC			315 340			
	Ecart de conversion passif *	(V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			364 283			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC				
		Écart de réévaluation libre	ID				
		Réserve de réévaluation (1976)	IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			247 349			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A.D.T.P.				Exercice N		Néant ☐		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	315	FB		FC	315	
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	98 125	FH		FI	98 125	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	98 440	FK		FL	98 440	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	98 441
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	11 248	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 157)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	81 023	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	898	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	13 197
		- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	13	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	105 222
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(6 780)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	705	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	705	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(705)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(7 485)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise A.D.T.P.		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	479	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	479	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 521	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	100 441	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	106 406	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(5 964)	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	5 945	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	PRODUITS DE CESSIION VEHICULE		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	VNC CESSIION VEHICULE		479	2 000
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : A.D.T.P.										Néant ☐		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	625	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	143 920	KN		KO	1 374		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	8 835	KT		KU	5 400		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX				
	Matériel de transport *				KY	35 069	KZ		LA	19 400			
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 660	LC		LD				
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					IK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	189 484	LO		LP	26 174			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	136 540	8V		8W	25 173		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V					
TOTAL IV				LQ	136 540	LR		LS	25 173				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	326 650	ØH		ØJ	51 347				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	625				
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY					
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB					
		Sur sol d'autrui		IR		MD	1 374	ME	143 920				
		Inst gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	14 235				
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agents, aménagements divers		IU		MM		MN					
		Matériel de transport		IV		MP	1 500	MQ	52 969				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	1 660				
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW					
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA					
	Avances et acomptes			NC		ND		NE					
	TOTAL III		IY		NG	2 874	NH	212 784	NI				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7				
		Autres participations			IO		ØX	10 782	ØY	150 931			
Autres titres immobilisés			1I		2B		2C						
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F						
TOTAL IV		13		NJ	10 782	NK	150 931	2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	13 656	ØL	364 340	ØM					

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2019

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: A. D. T. P.

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2	3	4	5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise A. D. T. P.										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	625	PF		PG		PH	625	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR	7 494	PS	4 797	PT		PU	12 291	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 384	QA	1 252	QB		QC	2 636	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH	10 903	QI	6 725	QJ	1 021	QK	16 607	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	563	QM	423	QN		QO	986	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	20 344	QV	13 197	QW	1 021	QX	32 520	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	20 969	ØP	13 197	ØQ	1 021	ØR	33 145	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	- d'exploitation	UE	UF		
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

Désignation de l'entreprise A. D. T. P.

[illegible]

[illegible]

Désignation de l'entreprise A. D. T. F.

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise A. D. T. F.

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise A. D. T. F.

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise A.D.T.P.

[illegible]

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise : A. D. T. P.										Néant ☐			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	150 431		UM		UN	150 431		
	Prêts (1) (2)				UP			UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT			UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	4 300			4 300				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*) UO				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	3 520			3 520				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	10 991			10 991				
	Charges constatées d'avance				VS	2 100			2 100				
	TOTAUX				VT	171 342		VU	20 911	VV	150 431		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH	12 408		12 408						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	67 991				67 991				
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	20 749		20 749						
Personnel et comptes rattachés				8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	3 512		3 512						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	210 681		210 681						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	315 340		VZ	247 349	67 991				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise A. D. T. F.

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise A. D. T. F.

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>A.D.T.P.</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	5 964	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	5 964	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
LJ			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SD2019

Désignation de l'entreprise A.D.T.P.										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	43 228	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	10 579		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	53 807		Report à nouveau	ZG	53 807				
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	53 807			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)						YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	9 650			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)						XQ	619			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	37 744			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	92			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)						ST	32 918			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	81 023			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	540			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)						9Z	358			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	898			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ				
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						ØB				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP						— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0 ZR				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL						
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Néant	☐	*
-------	--------------------------	---

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	VEHICULE 16052016	1 500		1 021	480
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (1)
					19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	2 000	1 521	1 521				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	C.A.D.R.E. A : plus ou moins-values cédées à court terme (Total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (6)		1 521					
	C.A.D.R.E. B : plus ou moins-values cédées à long terme (Total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (6)							
C.A.D.R.E. C : autres plus-values taxable à 19% (6)				(A)	(B) (Ventilation par taxes)	(C)		

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Nº 2059-A-SD

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : A. D. T. P. Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %^① ou 12,8 %^② . Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)^① . Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)^① .
--	--

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>A. D. T. P.</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés						
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	6					
TOTAL (lignes 4 et 5)	7					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.D.T.P.		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018	
		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *		YP	
		dont apprentis	YF
		dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique		HX	
Période de référence	GY	du	GZ
Date de cessation			HR

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

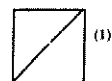
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 7 9 3 8 4 0 5 5 4 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.D.T.P.

ADRESSE (voie) 268 CHEMIN DES PICHOLINES

CODE POSTAL 06740

VILLE CHATEAUNEUF

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique EYSSERIC Prénom(s) DIDIER
 Nom marital % de détention 45 Nb de parts ou actions 45
 Naissance : Date 04041962 N° Département 06 Commune ANTIBES Pays FR
 Adresse : N° 48 Voie CHEMIN DES LOUBONIERES
 Code Postal 06130 Commune GRASSE Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique GOVERNATORI Prénom(s) JEAN MARC
 Nom marital % de détention 55 Nb de parts ou actions 55
 Naissance : Date 28121958 N° Département 06 Commune NICE Pays FR
 Adresse : N° 230 Voie CHEMIN DE PEIDESALLE
 Code Postal 06560 Commune VALBONNE Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 7 9 3 8 4 0 5 5 4 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.D.T.P.

ADRESSE (voie) 268 CHEMIN DES PICHOLINES

CODE POSTAL 06740 VILLE CHATEAUNEUF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique SAS Dénomination TC VIGNAL
 N° SIREN (si société établie en France) 8 1 2 9 5 1 9 3 7 % de détention 100
 Adresse : N° 268 Voie CHEMIN DES PICHOLINES
 Code Postal 06740 Commune CHATEAUNEUF Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

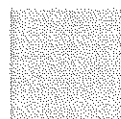
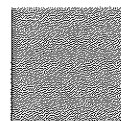
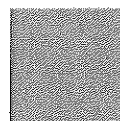
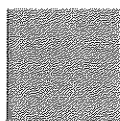
Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Annexe



Bilan Actif

A.D.T.P.

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	625	625		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	625	625		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	143 920	12 291	131 629	136 426
Installations techniques, matériel et outillage industriel	14 235	2 636	11 599	7 451
Autres immobilisations corporelles	54 629	17 593	37 037	25 263
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	212 784	32 520	180 264	169 141
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	500		500	500
Créances rattachées à des participations	150 431		150 431	136 040
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	150 931		150 931	136 540
ACTIF IMMOBILISÉ	364 340	33 145	331 195	305 681

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	11 082		11 082	9 925
TOTAL stocks et en-cours :	11 082		11 082	9 925
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	4 300		4 300	
Autres créances	14 511		14 511	18 546
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	18 811		18 811	18 546
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 094		1 094	65 092
Charges constatées d'avance	2 100		2 100	
TOTAL disponibilités et divers :	3 194		3 194	65 092
ACTIF CIRCULANT	33 088		33 088	93 563

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	397 428	33 145	364 283	399 244
----------------------	----------------	---------------	----------------	----------------

Règles & Méthodes Comptables

A.D.T.P.

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---------------------------------|-----------|
| - Brevet licence, logiciel | 2 ans |
| - Construction sur sol d'Autrui | 30 ans |
| - Matériel et outillage | 10 ans |
| - Matériel de Transport | 3 à 7 ans |
| - Matériel de bureau | 3 à 5 ans |

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode ...

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks / sont éventuellement inclus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CICE

LE CICE a été comptabilisé au crédit d'un sous-compte de charge de personnel (648900)

Immobilisations

A.D.T.P.

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	625		
TOTAL immobilisations incorporelles :	625		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	143 920		1 374
Constructions installations générales	8 835		5 400
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	35 069		19 400
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 660		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	189 484		26 174
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	136 540		25 173
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	136 540		25 173
TOTAL GÉNÉRAL	326 650		51 347

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			625	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			625	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui		1 374	143 920	
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			14 235	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		1 500	52 969	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			1 660	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		2 874	212 784	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		10 782	150 931	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		10 782	150 931	
TOTAL GÉNÉRAL		13 656	364 340	

Amortissements

A.D.T.P.

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	625			625
TOTAL immobilisations incorporelles :	625			625
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	7 494	4 797		12 291
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 384	1 252		2 636
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	10 903	6 725	1 021	16 607
Mat. de bureau, informatique et mobil.	563	423		986
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	20 344	13 197	1 021	32 520

TOTAL GÉNÉRAL	20 969	13 197	1 021	33 145
----------------------	---------------	---------------	--------------	---------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

État des Échéances des Créances et Dettes

A.D.T.P.

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Édition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	150 431		150 431
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	150 431		150 431
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	4 300	4 300	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	3 520	3 520	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	10 991	10 991	
TOTAL de l'actif circulant :	18 811	18 811	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 100	2 100	

TOTAL GÉNÉRAL	171 342	20 911	150 431
----------------------	----------------	---------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	12 408	12 408		
Emprunts et dettes financières divers	67 991		67 991	
Fournisseurs et comptes rattachés	20 749	20 749		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 512	3 512		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	210 681	210 681		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	315 340	247 349	67 991	
----------------------	----------------	----------------	---------------	--

Charges à Payer

A.D.T.P.

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	5 040
TOTAL	5 040

Charges et Produits Constatés d'Avance

A.D.T.P.

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	2 100	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	2 100	

Soldes Intermédiaires de Gestion

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

A.D.T.P.

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	%	Net (N-1) 31/12/2017	%
Ventes de marchandises	315	0,3204	592	0,495
-Coût d'achat des marchandises	10 091	10,2509	5 577	4,6596
MARGE COMMERCIALE	(9 776)	-9,9304	(4 984)	-4,1646
Production vendue	98 125	99,6796	119 093	99,505
+ Production stockée				
- Déstockage de production				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	98 125	99,6796	119 093	99,505
CHIFFRE D'AFFAIRES	98 440	100,00	119 686	100,00
- Consommation en provenance des tiers	81 023	82,3065	88 510	73,9522
VALEUR AJOUTÉE	7 327	7,4426	25 599	21,3882
+ Subventions d'exploitation			3 600	3,0079
- Impôts et taxes	898	0,9122	536	0,4478
- Charges de personnel			4 455	3,7224
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 429	6,5304	24 207	20,2258
+ Reprises et transferts de charges				
+ Autres produits	1	0,0014	608	0,5077
- Dotations aux amortissements et provisions	13 197	13,4061	11 382	9,5099
- Autres charges	13	0,0132	262	0,2193
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(6 780)	-6,8875	13 171	11,0043
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers				
- Quote part opérations en commun	705	0,7162	738	0,6166
- Charges financières				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(7 485)	-7,6038	12 433	10,3878
Produits exceptionnels	2 000	2,0317	400	0,3342
- Charges exceptionnelles	479	0,4867	382	0,3192
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 521	1,5449	18	0,015
- Participation des salariés			1 872	1,5641
- Impôt sur les bénéfices				
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(5 964)	-6,0588	10 579	8,8387
Produits de cession d'éléments d'actif	2 000	2,0317		
- Valeur comptable éléments cédés	479	0,4867		
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS	1 521	1,5449		

Capacité d'Autofinancement

A.D.T.P.

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	31/12/2018	31/12/2017	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 429	24 207	(17 779)

+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation	1	608	(606)
- Autres charges d'exploitation	13	262	(249)
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers			
- Charges financières	705	738	(33)
+ Produits exceptionnels		400	(400)
- Charges exceptionnelles		382	(382)
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices		1 872	(1 872)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	5 712	21 961	(16 249)

Bilan Synthétique

A.D.T.P.

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

ACTIF	31/12/2018	%	31/12/2017	%
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	180 264	49,48	169 141	42,37
Immobilisations financières	150 931	41,43	136 540	34,2
ACTIF IMMOBILISÉ	331 195	90,92	305 681	76,56

Stocks	11 082	3,04	9 925	2,49
Créances	18 811	5,16	18 546	4,65
Disponibilités	1 094	0,3	65 092	16,3
ACTIF CIRCULANT	30 988	8,51	93 563	23,44

Comptes de régularisation actif	2 100	0,58		
---------------------------------	-------	------	--	--

TOTAL ACTIF	364 283		399 244	
--------------------	----------------	--	----------------	--

PASSIF	31/12/2018	%	31/12/2017	%
Capital social ou individuel	1 000	0,27	1 000	0,25
Résultat de l'exercice	(5 964)	-1,64	10 579	2,65
Autres capitaux propres	53 907	14,8	43 328	10,85
CAPITAUX PROPRES	48 943	13,44	54 907	13,75

Autres fonds propres				
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes financières	291 079	79,9	297 394	74,49
Autres dettes	24 261	6,66	34 943	8,75
DETTES	315 340	86,56	332 337	83,24

Comptes de régularisation passif			12 000	3,01
----------------------------------	--	--	--------	------

TOTAL PASSIF	364 283		399 244	
---------------------	----------------	--	----------------	--

Compte de Résultat Comparatif

A.D.T.P.

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Ventes de marchandises	315	592	(277)
Production vendue de biens			
Production vendue de services	98 125	119 093	(20 969)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	98 440	119 686	(21 246)
Production stockée et immobilisée			
Subventions d'exploitation		3 600	(3 600)
Reprises sur amortissements, prov. et transf. de charges			
Autres produits	1	608	(606)
PRODUITS D'EXPLOITATION	98 441	123 893	(25 452)
Achat de marchandises	11 248	9 079	2 169
Variation de stock de marchandises	(1 157)	(3 502)	2 345
Achats de matières premières et approvisionnement			
Variation de stock de matières premières			
Autres achats et charges externes	81 023	88 510	(7 488)
Impôts, taxes et versements assimilés	898	536	362
Salaires, traitements et charges sociales		4 455	(4 455)
Dotations pour dépréciation	13 197	11 382	1 815
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges	13	262	(249)
CHARGES D'EXPLOITATION	105 222	110 723	(5 501)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(6 780)	13 171	(19 951)
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ ou PERTE TRANSFÉRÉE			
PERTE SUPPORTÉE ou BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ			
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Prod. nets sur cessions valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés	705	738	(33)
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement			
CHARGES FINANCIÈRES	705	738	(33)
RÉSULTAT FINANCIERS	(705)	(738)	33
Produits exceptionnels	2 000	400	1 600
Reprises sur provisions et transferts			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000	400	1 600
Charges exceptionnelles	479	382	97
Dotations aux amortissements et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	479	382	97
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 521	18	1 503
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices		1 872	(1 872)
RÉSULTAT (Bénéfice ou Perte)	(5 964)	10 579	(16 543)

Tableau de financement

A.D.T.P.

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

	Exercice N Montant	Exercice N-1 Montant
I - RESSOURCES		
Résultat net comptable avant rémunération de l'exploitant	(5 964)	10 579
+ Dotation aux amortissements et provisions	13 197	11 382
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat		
+ / - Moins-Values et plus-values sur cession d'actif	(1 521)	
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	5 712	21 961
Retraits de l'exploitant à déduire		
AUTOFINANCEMENT NET	5 712	21 961
Prix de cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	2 000	
Augmentation de capital - Apports		
Augmentation des dettes financières		
Subventions d'investissements reçues		
TOTAL des ressources	7 712	21 961
II - EMPLOIS		
Prélèvement sur le capital - Dividendes		
Achats d'éléments de l'actif immobilisé		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction de capital		
Remboursement des dettes financières		
TOTAL des emplois		
III - VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	7 712	21 961

ORIGINE DE LA VARIATION DE TRÉSORERIE

	Début Exercice	Fin Exercice	Évolution / Variation	
			N	N - 1
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	9 925	11 082	(1 157)	(3 502)
Clients		4 300	(4 300)	12 400
Autres créances	18 546	16 611	1 934	(14 760)
DETTES (Hors emprunts et concours bancaires)				
Fournisseurs	26 083	20 749	(5 334)	19 424
Fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes (1)	20 861	3 512	(17 348)	16 442
I - BESOIN OU RESSOURCES EN FR	(18 473)	7 732	(68)	108
II - FONDS ROULEMENT NET GLOBAL	46 620	8 827	7 712	21 961
III - TRÉSORERIE (Disponible-concours bancaires)	65 092	1 094	(98)	109

(1) Y compris intérêts courus sur emprunt

RAISON SOCIALE A.D.T.P.

N° ADHÉRENT

FR81793840554

Ratios

A.D.T.P.

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE		Date de fin d'exercice N 31/12/2018	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2017
Financement actifs fixes par capitaux permanents :	$\frac{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	1,0267	1,1525
Financement permanent des actifs circulants :	$\frac{\text{FONDS DE ROULEMENT NET}}{\text{ACTIF CIRCULANT}}$	0,2668	0,4983
Part financement propre dans le financement permanent :	$\frac{\text{CAPITAUX PROPRES}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}$	0,1439	0,1559
Capacité remboursement :	$\frac{\text{DETTE FINANCIÈRES}}{\text{M.B.A.}}$	40,245	13,5421

RATIOS D'ACTIVITE		Date de fin d'exercice N 31/12/2018	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2017
Taux de marge brute avant frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION av. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	-0,0205	0,0431
Taux de marge brute après frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION ap. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	-0,0226	0,0407
Taux de marge nette :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	-0,0606	0,0884

RATIOS DE RENTABILITE		Date de fin d'exercice N 31/12/2018	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2017
Rentabilité financière :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{CAPITAUX PROPRES - RÉSULTAT}}$	-0,1086	0,2386
Rentabilité économique :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET + INTERETS}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS - RÉSULTAT}}$	-0,0152	0,0331
Taux de frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT FINANCIER}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	-0,0072	-0,0062

**Société par actions simplifiée
A. D. T. P.**

« Académie pour le Développement du Tennis Professionnel »

Capital social : MILLE EUROS (1 000 €)

**Siège social :
268 Chemin des Picholines
06740 CHATEAUNEUF GRASSE**

RCS GRASSE 793 840 554

**PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 30 juin à 15 heures, les actionnaires de la Société A.D.T.P., Société par Actions Simplifiée au capital social de 1 000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro R.C.S. GRASSE 793 840 554, se sont réunis au siège social.

L'assemblée est présidée par Madame SCARAMOZZINO épouse GOVERNATORI Joëlle, en qualité de Présidente.

La présidente constate que sont présents :

- **Monsieur EYSSERIC Didier, titulaire de 45 actions,**
- **Monsieur GOVERNATORI Jean-Marc, titulaire de 55 actions,**

Soit un total d'actions représentées de : 100 actions.

La présidente déclare que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau de la présidente :

- Rapport de gestion sur les opérations comptables de l'exercice
- Bilan clos le 31 décembre 2018
- Compte de résultat
- Détail des charges d'exploitation
- Annexe comptable

La présidente indique que ces documents ont été adressés aux actionnaires quinze jours francs avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de la présente déclaration.

La présidente rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2018
- Approbation des comptes et rapport
- Affectation du résultat
- Quitus à la Présidente.
- Questions diverses

Puis elle donne lecture du rapport de gestion et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient.

Personne ne désirant plus prendre la parole, la présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et examiné les comptes de l'exercice, l'assemblée générale déclare les approuver et donne quitus à la Présidente de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 font ressortir **une perte de – 5 964 €uros** que l'assemblée décide d'affecter au compte report à nouveau

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée approuve le rapport portant sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce et constate qu'aucune convention de ce type n'a été conclue.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

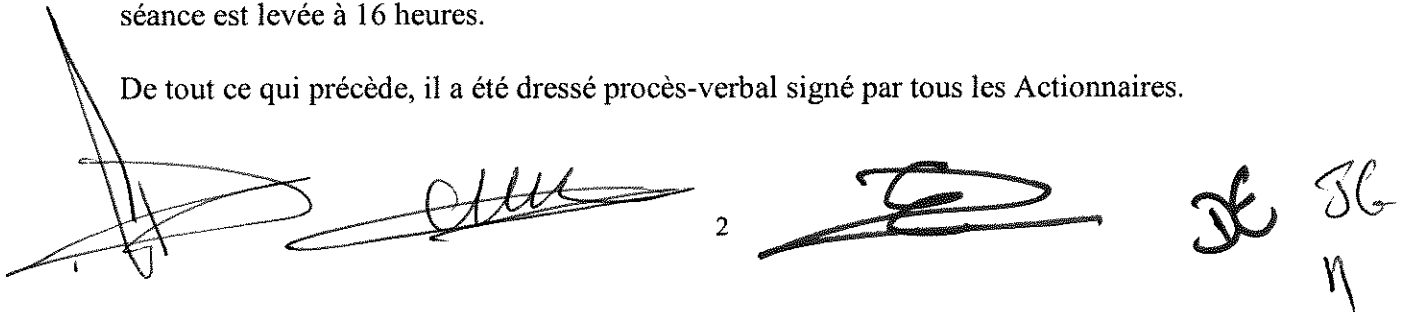
QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal signé par tous les Actionnaires.



Société par actions simplifiée
A. D. T. P.

« Académie pour le Développement du Tennis Professionnel »

Capital social : MILLE EUROS (1 000 €)

**Siège social :
268 Chemin des Picholines
06740 CHATEAUNEUF GRASSE**

RCS GRASSE 793 840 554

**RAPPORT DE GESTION CONCERNANT L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2018**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code du Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société a continué son activité conformément à son objet social.

La lecture du bilan et du compte de résultat font ressortir un résultat négatif de 5 964 €

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Aucun élément significatif ne mérite une mention particulière.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous attendons de meilleurs résultats pour l'année 2019.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 font ressortir une perte de – 5 964 € que l'assemblée décide d'affecter au compte report à nouveau.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.



La Présidente

Société par actions simplifiée
A. D. T. P.

« Académie pour le Développement du Tennis Professionnel »

Capital social : MILLE EUROS (1 000 €)

**Siège social :
268 Chemin des Picholines
06740 CHATEAUNEUF GRASSE**

RCS GRASSE 793 840 554

Rapport spécial sur les Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Chers Actionnaires,

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code du Commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous vous remercions d'en prendre acte.


La Présidente